

TERRITOIRES ET VULNÉRABILITÉ : MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT DE RÉSILIENCE AUTOUR D'UN AGRIPARC

Hélène HOUDAYER

Montpellier et sa région font partie de ces quelques régions de France attractives, possédant un solde migratoire positif,¹ essentiellement dû à la forte présence des étudiants et à son climat méditerranéen. À côté de ce phénomène, les ménages se dirigent vers la périphérie, bien desservie sur le plan des transports. Il s'agit alors de pérenniser un milieu menacé par la spéculation foncière et l'étalement de l'habitat et de ses zones commerciales. Par ailleurs, les agriculteurs, pour la plupart propriétaires terriens implantés dans la région depuis plusieurs générations, restent inquiets quant au sort des terres, entre spéculation immobilière et désirs de planter des vignobles dans le cadre d'une viticulture requalifiée depuis la restructuration des cépages dans les années 1980. Le Gard, département limitrophe de l'Hérault, est aujourd'hui le premier producteur de vin biologique de France. L'enjeu économique est donc bien réel à tous points de vue.

Pourtant, les nouveaux arrivants souhaitent le maintien de la dimension « naturante » (Descola, 2005) de leur environnement envisagé comme socialisant et protecteur. L'habitat péri-urbain offre désormais un cadre de vie au cœur des préoccupations des habitants. Ces derniers, lors des entretiens qui ont animé nos recherches et sur lesquels nous reviendrons au cours de cet article, évoquent les éléments naturels comme décisifs pour leurs choix de résidence : ils sont proches des chemins de campagne, ils aiment se promener dans les sentiers boisés, à pied et en vélo². Ils disent apprécier la proximité des jardins potagers et des producteurs bio³.

¹ Sources INSEE Populations, conformément au décret du 27 décembre 2012. [Http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/pages2012/pdf/joe_20121229_0303_0010.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/pages2012/pdf/joe_20121229_0303_0010.pdf) consulté le 15 décembre 2016. Voir également :

<https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/structure-population/regions-departements/> consulté le 26 juillet 2017.

² Les communes de Clapiers et de Jacou ont des habitations très proches de

La question est bien celle de la gouvernance des espaces et de leur vulnérabilité : faut-il maintenir le cadre naturel des lieux comme le souhaiterait les habitants ? Céder à la pression foncière ? Augmenter les surfaces agricoles afin de soutenir des formes d'emploi ? Les écosystèmes apparaissent comme devant se transformer, ce qui pose le problème de leur résistance. Qui peut-être en mesure de maîtriser et de porter la responsabilité de ces espaces ?

VULNÉRABILITÉ ET RÉSILIENCE AGRICOLE

Les notions de « vulnérabilité » et de « résilience » concernent respectivement la sensibilité des personnes à l'exposition naturelle et la capacité des systèmes (Holling, 2002) à résister à un choc écologique (feu, inondation, sécheresse pour ce qui concerne le Midi de la France). La logique sanitaire établit un pont entre les dégradations environnementales (principalement liées à la perte d'espaces verts) et la santé des individus (le sentiment de bien être et la capacité à le manifester) : la disparition d'éléments naturels fragilise les écosystèmes et ceux qui y vivent et, pourrait-on ajouter, qui en vivent. Ce sont des éléments administratifs et politiques (la charte de l'environnement), mais aussi économiques (le développement durable), sociaux et sanitaires (la mobilisation des personnes autour des maux de l'environnement) qui sont ici envisagés. Il s'agit de réfléchir à de nouvelles pratiques engageant les dimensions spatiales et sociales des territoires qui se réorganisent. Un nouveau type de gouvernance se profile entre collectivités locales, propriétaires fonciers, exploitants agricoles et associations dont l'objectif affiché est de maintenir un espace qui se veut naturel, répondant en cela à des valeurs environnementales que nous évoquerons plus bas, tout en offrant la possibilité d'un début de développement économique par le maraîchage.

l'Agriparc. Citons l'aménagement du quartier de la Draye, débuté en 2010, et dont certaines tranches sont toujours en cours de réalisation. Pas moins de 800 logements (au grand regret des écologistes) offrent les qualités vantées par le constructeur : nature et tramway à deux pas. Il suffit, en effet, pour les résidents de traverser la nationale les séparant de leur domicile pour pénétrer dans le domaine de l'Agriparc, qui rappelons-le, est un espace entièrement ouvert.

³ Durant notre enquête, nous avons recensé dans un rayon de 5 kilomètres autour de l'Agriparc, trois commerces affichant exclusivement le label bio (Bio et Sens, Biocoop, Paysans du coin). Par ailleurs chacune des quatre communes composant le territoire de l'Agriparc propose, sous forme d'associations de jardinage, des parcelles à cultiver : « les jardins familiaux de Jacou », « les jardins partagés d'Assas », « les campanules de Teyran », « Al ort », jardinage à Clapiers.

La résilience trouve ses racines dans l'écologie mathématique mais c'est au sein de l'anthropologie structurale et son attachement à l'espace que réside la réponse : la capacité d'absorption face à un choc et la réorganisation qui s'en suit des communautés. Cela implique des réformes sur les manières de produire et des aménagements de l'espace. Les habitants peuvent participer à l'orientation des territoires à travers le sens qu'ils donnent à leur milieu de vie. Dans ce contexte nous envisageons un versant plutôt humaniste (Cyrulnik et Morin, 2004) de la résilience : maintenir un cadre de vie analysé par les protagonistes (politiques, associations, agriculteurs et habitants) comme favorable.

Dispositif mis en œuvre

Nous avons choisi de nous intéresser à un ancien domaine agricole, permuté en Agriparc. Sa situation géographique constitue un « interface » entre la ville et le paysage rural, à cinq kilomètres au Nord de Montpellier (Photo 1). L'Agriparc s'impose comme une réponse à la gouvernance des terres. Acheté en 2010 par l'Agglomération de Montpellier pour un montant de 4.5 millions d'euros, le domaine s'étend sur 220 hectares. Il s'agit de l'achat du plus important bien immobilier de la région, une propriété célèbre par le nom de Pagézy, maire de Montpellier durant le second Empire. Le Domaine est composé d'une demeure de maître et de ses dépendances agricoles, de prairies, de sols de garrigue caractéristiques de la région, mais aussi de bois s'étendant sur 120 hectares et constituant un enjeu majeur écologique. Ce bien a longtemps intéressé les promoteurs en raison de sa forte valeur immobilière : le foncier y est plus cher, les revenus plus élevés. Le domaine est également bien positionné par rapport aux infrastructures : hôpitaux et universités, gendarmerie.

Photo 1
Géolocalisation de l'Agriparc



Source : Montpellier Agglomération

La ligne rouge indique les limites de l'Agriparc. Nous pouvons voir d'une part l'alternance culture et bois, d'autre part la proximité de celui-ci avec les habitations constituant la banlieue Nord de Montpellier.

Objet de convoitises, l'espace a néanmoins donné naissance à un projet environnemental, celui d'un Agriparc, conservant le milieu originel. Le domaine répond aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale qui souhaite valoriser les espaces naturels tout en proposant un modèle agricole viable d'un point de vue économique. Mais il ne s'agit pas d'abandonner les lieux aux agriculteurs : l'écosystème doit être maintenu et l'habitant doit pouvoir profiter de l'espace. De fait trois programmes émergent en congruence avec la gouvernance des territoires : un projet économique bâti autour d'une production agricole locale, un projet écologique visant à pérenniser l'écosystème et un projet social invitant le citoyen à mobiliser un certain nombre de schèmes autour de l'Agriparc.

La méthodologie employée est qualitative, à finalité cognitive et compréhensive. Elle considère les phénomènes émergents comme significatifs de l'action sociale (Weber, 1965). Notre méthode est basée en grande partie sur des entretiens avec les acteurs de l'Agriparc, rencontrés sur place lors de nos sorties sur les lieux, soit une centaine de personnes interrogées sur une période de 18 mois couvrant les années

2015 et 2016. Il s'agit de restituer les interactions entre le jeu des corps (les émotions et sensations ressenties par les acteurs dans l'Agriparc) et leur qualification (l'énoncé produit) : les personnes interrogées se sont engagées physiquement dans un espace qu'elles ressentent à l'aide de modèles de représentations sociales partagées et dont elles ont l'occasion de faire l'expérience en intégrant un espace physique. Elles développent ainsi des formes de savoirs. L'Agriparc devient un lieu « d'authentification » à partir de relations matérielles, souvent non-intentionnelles (contact, corps à corps fourni par l'environnement naturel). Cela permet d'élaborer des perceptions, plus ou moins calculées par les acteurs en fonction de leurs attentes (par exemple un espace de détente, de convivialité, un gain sanitaire formulés au cours des entretiens) qui sont attribuées à des propriétés de l'environnement. Ce point de vue correspond à une vision de cognition du milieu mais qui nécessite d'être mise en relation avec des expériences sensorielles communes en situation. Nous pouvons évoquer la notion de « prise » développée par Francis Chateauraynaud (2011) ou encore les formes « d'attachement au monde » d'Antoine Hennion (1993) qui participent de l'instauration des groupes et des individus autour de pratiques. Les acteurs rencontrés expriment autour des objets de leur environnement naturel des goûts, des valeurs et des qualités développant des formes de connaissances.

Sur le plan des acteurs rencontrés, ces derniers appartiennent à des logiques différentes qui témoignent de la gouvernance du site : agriculteurs, habitants et politiques. Nous avons eu accès à la logistique des lieux grâce à une entrevue avec le responsable des opérations foncières de la métropole. Avec l'aide des cartes une géostratégie du paysage nous est apparue. Nous nous sommes entretenus avec les responsables de la micro-entreprise maraîchère implantée sur les lieux. Il s'agit d'un couple qui nous a fait visiter l'exploitation tout en nous présentant son projet. Afin de saisir « le sens du territoire », soit ce que peut représenter l'Agriparc en termes de perceptions et de valeurs, mais aussi de relations à l'environnement nous avons rencontré une vingtaine de familles résidant non loin du domaine.

Le modèle agricole proposé par l'Agglomération de Montpellier propose une aide à l'installation pour les exploitants sélectionnés dans le cadre de ce projet. Notre regard s'est tourné vers le premier exploitant, expérimentant un cadre de production agricole maraîchère directe avec le consommateur. Dans un premier temps l'implantation a été favorisée : réduction des charges d'exploitation, prêt du matériel, viabilisation et accessibilité des terrains, tout ceci soutenu par l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Languedoc-Roussillon et le Conseil Régional. Ce projet est également assisté par la Confédération

paysanne, l'association Terres Vivantes 34⁴, le Civam Bio 34⁵. Cet espace s'apparente à une zone de test agricole où progressivement le cultivateur doit acquérir une autonomie par rapport à ses charges d'exploitation. Il s'agit pour la région Languedoc-Roussillon de la première initiative agricole de ce type, au plus proche de l'exploitant, tant par sa géo-localisation que par la logistique mise en place.

Le maraîcher possède une formation professionnelle de Brevet de Technicien Supérieur Agricole qui lui a permis de demander des aides proposées par la Région pour l'installation de jeunes agriculteurs. Son entreprise, répondant au nom de « Croquez du frais » (photo 2)⁶, propose un marché de produits frais et de saison par l'intermédiaire d'une boutique sur site où l'on peut voir pousser les légumes de l'exploitation. Il s'agit d'une agriculture de type paysanne, proche des habitants et de leur souci de pouvoir manger des produits cueillis souvent le jour même, dans le cadre d'une agriculture raisonnée, voire biologique (dès que les parcelles le permettront en raison des délais impartis pour obtenir le label, mais aussi des contraintes financières). Nous avons pu nous entretenir avec quinze de ses clients qui résident sur les communes de l'Agriparc, comme la totalité des acteurs rencontrés.

⁴ « L'association Terres Vivantes 34 s'occupe depuis plusieurs années d'accompagner la création d'activités agricoles en milieu rural, et de manière plus générale, de l'animation des territoires ruraux. Elle soutient les projets s'inscrivant dans une démarche créatrice d'emplois, solidaire et respectueuse de l'environnement ». <http://www.cc-vallee-herault.fr/Association-Departementale-Terres> consulté le 15 décembre 2016.

⁵ « Le CIVAM BIO de l'Hérault est une association Loi 1901, créée en 1986 par des agriculteurs bio, où l'ensemble des productions agricoles locales sont représentées ». Ses missions consistent notamment en l'accompagnement des agriculteurs en bio et à la sensibilisation des populations. www.civamagrobio34.asso.fr consulté le 15 décembre 2016.

⁶ Cf. l'affiche publicitaire implantée sur les lieux de l'exploitation. Photo 2.

Photo 2
Implantation du 1^{er} maraîcher bio



Source : Hélène Houdayer

La proximité comme atout de développement

Pour « durer », le projet économique de l'Agriparc doit s'allier à l'habitant et à la nature en respectant des procédures de production : un usage réfléchi autour de petites surfaces (cinq hectares) et les préférences pour les marchés locaux. L'objectif étant de fidéliser une clientèle afin de pérenniser la production. L'activité agricole est proposée sur une échelle bien réelle : un espace situé sur une durée donnée et dans un cadre précis. C'est dans cet esprit de proximité entre habitant et production (Guiomar, 2011) que s'insère le projet. L'exploitant avait trois ans pour démontrer la viabilité économique de son projet initié en 2013. Aujourd'hui l'exploitant est relativement satisfait de ses résultats : « un marché qui livre ses promesses et qui tisse des relations avec ses habitants », nous indique l'exploitant. Nous avons pu constater des relations de socialisation entre la clientèle et l'entreprise de maraîchage qui se révèle à travers l'organisation de manifestations festives, libres et gratuites autour de certains produits sous forme de dégustation conviviale reliées à des temps de loisirs : récemment la fête d'halloween a mis en avant tout un éventail de courges mais aussi de choux de l'exploitation. Durant l'été

les tomates étaient à l'honneur avec la présentation d'une multitude de variétés anciennes cultivées par le maraîcher.

L'élément « proximité » joue pleinement son rôle de liaison pour l'exploitant interrogé. Celui-ci explique que le travail dans les champs près des habitations permet de faire partager des formes de labours gratifiantes : « ce circuit court permet de gagner une clientèle soucieuse de la qualité des produits. Les gens nous voient travailler dans les allées, ils nous posent des questions et nous encouragent (...) En boutique, ils nous indiquent leurs préférences ce qui nous permet de maîtriser notre production et nos coûts pour que tout le monde s'y retrouve ». Au départ, le magasin ne proposait que quelques légumes de saison à la vente. Progressivement l'offre en aliments s'est élargie au-delà de l'exploitation. L'exploitant propose toute une gamme de produits alimentaires afin de satisfaire et de conserver la clientèle : certains sont achetés au marché gare⁷ (les fruits exotiques en particuliers), d'autres à des exploitants locaux (les fruits de saison). Les aliments produits sur site sont mis en valeur par un étiquetage mentionnant « notre production » et défient la concurrence par des prix avantageux comparativement à ce que l'on peut trouver dans une grande surface ou une épicerie locale. Les heures d'ouverture du magasin sont dorénavant plus régulières : elles sont passées de quelques heures durant deux après-midi par semaine à des horaires journaliers réguliers (16h-19h du mardi au vendredi ainsi que deux matinées les mercredi et samedi).

Pour réussir, l'exploitant a besoin du soutien du consommateur qui en achetant régulièrement ses produits confirme un intérêt pour la production, ce qui la fait exister. Les petits espaces sont des supports pour affirmer des préférences, proposer des aliments de qualité et une production dans un cadre naturellement vert où les choux côtoient les pins, faisant office de « nature ressource », « généreuse » et par conséquent à protéger. Une sorte de boucle s'instaure où habitants et cultivateurs se retrouvent dans un milieu originel.

⁷ Il s'agit d'un marché de gros initié en 1965, situé Avenue du Marche Gare, dont le nom officiel est « Marché d'Intérêt National (MIN) de Montpellier Méditerranée Métropole Mercadis ». Qualité, proximité et développement durable constituent les mots clés de cet outil de développement économique local, renforcé par la métropole. De nombreux producteurs locaux proposent leurs fruits et légumes « frais » à la vente aux restaurateurs et autres commerçants. Voir le site internet <http://www.mercadis.net/> en date du 27 juillet 2017.

Le retour du paysan

Les agriculteurs interrogés n'hésitent pas à se revendiquer comme des paysans. Henri Mendras annonçait la fin des paysans dès 1960 (Mendras, 1960). Nous pouvons pourtant constater ici leur retour, tant au niveau des formes de culture traditionnelle envisagée qu'à travers les dispositions d'aides et l'accompagnement élaboré qui s'insèrent dans le cadre d'un renouveau de l'agriculture paysanne. Aujourd'hui le paysan n'est plus cet être décrit par la littérature du 19^e siècle comme incarnant la vulgarité et la rudesse à l'image de ses terres. L'agriculture locale à travers un mode d'exploitation restreint, l'adaptation de la production aux saisons, l'appel à des savoirs faire traditionnels contribuent à faire du paysan un nouvel acteur bienvenu. Ces nouveaux paysans ne veulent plus d'une agriculture industrielle, desservant leur image et leur travail, qui intoxique les consommateurs et contamine les sols. Ils ont pu retrouver à travers l'agriculture de proximité des formes de reconnaissance. Leur image s'est ainsi fortement améliorée, ce que nous retrouvons empiriquement dans le fait que les acteurs de l'exploitation montrent une satisfaction égale à celle des consommateurs. Nous avons là une résilience : des producteurs qui tentent de s'adapter à la demande locale en cultivant de petites surfaces, pour un marché de proximité, soucieux de la qualité et de la fraîcheur des aliments proposés, de leur mode de production. Les représentations ne peuvent évoluer que si les pratiques qui y sont associées sont vécues et ressenties par ceux qui produisent et consomment. Dans le cas de l'Agriparc, les acteurs vivent une expérience commune. Il y a ainsi des valeurs sociales, culturelles et esthétiques derrière les productions agricoles qui guident l'habitant vers un rapport ontologique à la nature et pas simplement une position scientifique ou experte.

VULNÉRABILITÉ ET GESTION DE L'ÉCOSYSTEME

Il s'agit d'envisager l'écosystème comme un milieu de vie au sein duquel les habitants coexistent avec les autres êtres vivants. L'interaction est ici privilégiée. Le concept de résilience entre alors en scène afin de mobiliser des ressources humaines et techniques. La biodiversité est ce qui fait sens, car son énoncé est partagé par la communauté des acteurs rencontrés. De sorte que le milieu physique constitutif de l'Agriparc doit être protégé en raison d'une faune et d'une flore attractives. Nous évoquerons ces éléments mais pour les relier rapidement à une éthique environnementale (Afeissa, 2010) qui s'affiche comme déterminante dans les comportements des habitants.

Le maintien de la biodiversité

L'Agriparc se situe sur le domaine agricole de Viviers qui a toujours été, de mémoire, un lieu ouvert, sans clôtures, traversé de chemins accessibles au public. D'un point de vue géologique le sol est par certains endroits, notamment sur les collines, caractérisé par une croûte calcaire où se lisent des formes d'aridité qui n'empêchent, toutefois, pas la présence d'un écosystème complexe où nous trouvons des pins et des chênes venant constituer les parties boisées du domaine en alternance avec la garrigue. Une biodiversité, caractéristique du patrimoine méditerranéen, y est attestée. Les pins d'Alep sont l'essence la plus présente et constituent de véritables pépinières parmi les plus anciennes du département de l'Hérault. Les bois se renouvellent naturellement. Ils ont été plantés par les grands propriétaires fonciers à la même date afin de protéger les sols soumis à l'érosion et dans le but de chasser le petit bétail des paysans. Certaines variétés d'orchidées sauvages sont visibles au printemps (les Ophrys) et attirent les connaisseurs. Du côté de la faune, nous trouvons principalement les invertébrés qui inspirent des pratiques hédonistes à côté d'animaux plus classiques (lapins, oiseaux). Les « pratiquants » de l'Agriparc sont d'ailleurs invités à recenser les différentes espèces qui se présentent, sous la forme d'activités ludiques : safari photo, jeux de pistes, afin de devenir des « sentinelles de la biodiversité »⁸. Par exemple, pour sauvegarder les grenouilles de moins en moins nombreuses en Languedoc, les promeneurs seront attentifs à leurs chants qui pourront être enregistrés puis rapportés à l'aide d'un portable⁹. Effectivement, nous avons bien rencontré des enfants, accompagnés de leurs parents, à la recherche de grenouilles près d'une petite mare, non loin des bâtiments du domaine.

Le processus d'urbanisation incline les individus à rechercher la nature, soit en ville sous forme de parcs et de jardins, soit en bordure, ce qui a pour conséquence d'augmenter la fréquentation de ce lieu et par voie de conséquence le met en péril. Le responsable foncier de l'Agriparc évoque le passage des VTT qui ravinent les chemins, détériorent les pistes. Le promeneur est aussi un prédateur pour l'écosystème. Il arrache les plants en cueillant les fleurs, abandonne ses déchets, tue les têtards en jouant avec eux. La contradiction existe ici entre des formes de connaissance du milieu susceptibles d'encourager sa protection et l'empreinte que laissent les habitants derrière eux. Seules des formes de

⁸ <http://lheraultsebougepourtoi.fr/planete/animations/sentinelles-de-la-biodiversite> en date du 15 décembre 2016.

⁹ Cf. le site <http://www.allo-grenouille.fr/> en date du 15 décembre 2016.

conscience individuelle peuvent jouer en faveur du respect des espèces car il n'existe aucun contrôle ni interdiction de cueillette par exemple.

Le second ennemi du domaine est bien plus dangereux : il s'agit du feu qui se propage très vite par les résineux. Le projet agricole rejoint ici les préoccupations du maintien de l'écosystème : la viticulture et le maraîchage se présentent comme des barrières naturelles aux incendies récurrents, pour faire d'eux des atouts écologiques et économiques. La culture des terres ne constitue donc pas qu'un projet économique. Le maraîchage relève bien de la résilience. Les écologues ont montré que de telles inspirations ont des effets positifs sur l'environnement et les cultures. Les préférences vont aujourd'hui aux polycultures, aux petites surfaces, aux mélanges culture élevage. Cela représente un gain énergétique, renouvelle les sols, recycle les déchets, valorise la diversité tout en servant de rempart aux incendies. Face à un tel risque, les projets développés par l'Agriparc privilégient la gestion du milieu (entretien des chemins, polycultures, alternance des surfaces), ce qui constitue une autre forme de résilience (Barroca *et al.*, 2012).

Les écologistes militants ne peuvent pas préserver seuls les espaces naturels, fréquentés par les habitants. Ces derniers sont les premiers concernés en raison de leur proximité, et, c'est donc eux qui doivent faire preuve de vigilance. La nécessité écologique doit donc être accompagnée par une éthique au sein de laquelle les divers enjeux se retrouvent. Cela nécessite de s'approprier son milieu selon une « éthique environnementale » qui aurait chassé les formes précédentes d'opportunisme (immobilier et viticulture). Cela implique de saisir les dimensions objectives de l'environnement, les qualités physiques du territoire (son sol, ses cultures, sa biodiversité), mais aussi subjectives (apaisement, vitalité, santé). Des formes sensibles entrent en jeu autour des représentations associées à l'espace naturel. Nous pouvons nous référer ici aux dimensions psychologiques de l'environnement défini comme enveloppant et engloutissant (Moser et Weiss, 2003).

Proposer une pensée « paysagère »

L'objectif poursuivi par l'Agriparc est de parvenir à faire éprouver des valeurs environnementales afin de constituer un guide pour sauvegarder l'écosystème. Nous songeons dans cette optique au concept de « pensée paysagère » (Berque, 2008) que nous allons développer. La présence des bois en alternance avec la culture de la vigne est le résultat d'un agencement des lieux fondé d'une part par la biodiversité caractéristique de la méditerranée, et d'autre part relevant de la viticulture comme première source de revenu des agriculteurs locaux. Le paysage que l'on peut observer est ainsi le « témoin » des échanges entre les actions de l'homme pour s'approprier un espace physique et les réactions de

l'écosystème à ces bouleversements. De sorte que chaque individu est en mesure de lier ce qu'il observe des lieux aux éléments constitutifs du paysage (les présences de plaines, de bois, de chemins qui se justifient par les liens historiques que l'homme a tissé avec son environnement). Il peut s'y projeter, imaginer des traditions présentes ou encore établir les liens nécessaires formés par une culture inextricablement liée à une nature.

Il y a là une « médiance » : l'homme est capable de percevoir son milieu comme représentatif de l'interaction entre les procédés de transformation de la nature, en vue de son aménagement et les efforts d'acclimatation consentis par un écosystème originel. Cette perspective est fondée sur le partage de valeurs nature-culture reliant des savoirs traditionnels au milieu physique (la présence de nombreux chemins traversant de part en part l'espace et servant de corridors). Un tel milieu doit être protégé au nom du maintien d'un ordre naturel qui apparaît comme essentiel mais qui relève des connaissances acquises quant à l'organisation du lieu (chemins de coupe, sentiers reliant les bois et les plaines, ruisseaux et mares). Nous trouvons chez Callicott (2010) une proposition autour d'une « éthique de la terre », manière d'attribuer à tous les organismes vivants, végétaux, animaux ou humains la même valeur. Une telle éthique interroge des pratiques et des inspirations quant à la gestion de l'espace.

Nos rencontres avec les habitants montrent que ces derniers établissent des relations de type esthétique avec les éléments physiques : la perception du paysage sous forme végétale induit des facteurs de biodiversité ainsi que des préférences sanitaires. Il s'agit d'un point de vue phénoménologique où la sensation permet d'accéder à des formes de connaissance (Merleau-Ponty, 1945).

L'espace ouvert développe une nature physique mettant en avant des valeurs axées sur la santé. Ainsi la terre est envisagée comme « fertile » en raison du paysage boisé, elle est un lieu de repos et de convivialité. Les personnes disent se « sentir bien » en se promenant dans le domaine, « profiter de la vie », « ne pas se sentir malade » ou encore « dynamiques », « être de bonne humeur », « avoir le moral », autant de définitions personnelles et subjectives de ce que l'on pourrait nommer la santé, définie en 1946 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». L'Agriparc peut être considéré comme un espace sanitaire. Or les personnes sont invitées de plus en plus à se saisir de leur santé et à en être davantage responsables. Ce principe permet aux habitants de se sentir liés avec l'espace qui devient un milieu de vie possédant des valeurs qui attachent les personnes au lieu. La majorité des familles rencontrées cherchent des chemins bordés de bois, aiment s'aventurer dans un pré à la recherche d'un batracien ou d'une fleur.

Les valeurs environnementales s'affichent également sous forme éthique. La conservation de la structure originelle des lieux et sa biodiversité permettent le passage à l'idée d'une nature authentique capable de faire rejaillir sur les hommes ses atouts : la générosité par son abondance, les richesses issues de sa biodiversité, la régénération par ses cycles, la sociabilité par les rencontres qu'elle génère.

SOCIALITÉ ET NATURE

Le promeneur, le joggeur ou le vététiste ne sont plus des usagers d'un espace mais des personnes qui s'intéressent au lieu : son éco-système, son originalité, son inscription dans le paysage, son rôle économique, les activités qui y sont proposées. L'Agriparc répond bien à un projet de société global sur la responsabilité des hommes à l'endroit de la nature à travers la reconnaissance de l'existence de valeurs naturelles intrinsèques : le beau, le bien, le vrai, selon des formes traditionnelles d'éthique. La connivence est certaine entre les besoins pédagogiques de la ville, le développement d'une agriculture de proximité et la préservation de l'éco-système qui fait de l'Agriparc un projet avant tout socialisant.

La prégnance de l'environnement sur nos représentations révèle que les personnes ne se contentent pas d'adhérer aux valeurs environnementales, elles apprécient leur participation à un univers proposé par les objets de la nature, devenus « hybrides » car réappropriés et incorporés par les différents acteurs comme support d'échange économique et social, manière de participer ou « d'habiter le monde » (Radkowski, 2002). Ainsi le passant sera attentif aux éléments environnants et aux sentiments qui l'inspirent.

Le public concerné est bien l'habitant, c'est-à-dire celui qui affirme son existence sociale au travers d'un espace. C'est lui qui est interpellé, c'est lui qui doit prendre conscience des enjeux de l'Agriparc afin d'impulser les effets de résilience. Il s'agit d'envisager un nouveau rapport de l'homme à l'espace davantage bâti sur le lieu que sur le temps. C'est ainsi que la composante nature est aujourd'hui primordiale dans l'élaboration des politiques. Les espaces verts sont déterminants dans le choix de l'habitat car ils recouvrent des enjeux non seulement politiques mais aussi socialisants.

Des liens de proximité

Les préférences et les expériences environnementales qui sont observées permettent de prévoir des comportements. Par exemple, le tissu urbain et la verdure sont liés au développement de l'enfant et à son accomplissement (Moser et Weiss, 2003). Cette idée est intégrée par certains parents interrogés qui « préfèrent sortir le dimanche sous la pluie que de s'enfermer dans un cinéma ».

La nature engage l'intimité des habitants avec la possibilité d'y faire des rencontres. Les familles aiment se retrouver autour du Domaine, lors d'un pique-nique ou d'une promenade. Les éléments naturels sont alors objet de reliance¹⁰ sociologique et manifestent la mise en commun des valeurs environnementales. Elle établit la liaison entre les perspectives théoriques de l'écologie : ses références en matière de sauvegarde, ses valeurs et normes sanitaires (Barbault, 2008) et la mise en œuvre de pratiques : des arts potagers, des activités de loisirs, d'aménagement du territoire.

Marcel Bolle de Bal développe l'idée de reliance (1996) autour d'un triptyque : sociologie, psychologie et philosophie. La reliance considère l'action d'ajustement qui s'établit entre les sujets et le vécu que cela implique. Elle peut être de divers ordres : religieux (les liaisons entre un croyant et son Dieu ou sa religion), culturel (une personne face aux productions culturelles de sa société), psychologique (soi face à sa personnalité). La thématique écologique mobilise nos croyances afin d'orienter nos manières de vivre. Souvent elles sont fédératrices d'échanges et de pratiques collectives. De sorte qu'il devient possible de croire aux vertus des espaces verts et au respect qu'ils inspirent. Edgar Morin proposait dès les premières pages de sa méthode de réfléchir à l'acte de « relier », plutôt que de séparer ou de réduire les éléments (Morin, 1980). Il l'observe dans les sciences comme dans le « monde de la vie ». Face à l'abstraction contenue dans le processus de mondialisation (Morin et Hulot, 2007), les pratiques écologiques permettent de déceler une herméneutique sociale. Les pays discutent par exemple autour de politiques agricoles, de protocoles pour lutter contre le réchauffement climatique, de taxes ou d'interdits venant protéger les espèces et les écosystèmes ; tandis que l'habitant décrypte ce qui, autour de lui, fait sens et résonne. Il peut alors contribuer, à sa manière et dans

¹⁰ Le concept de « reliance » est introduit au cours des années 1950 dans le cadre des médias. Il s'agit de pouvoir exprimer le besoin de communication, ressenti comme essentiel dans un métier où les professionnels ne doivent pas rester isolés face aux informations. C'est l'idée de rester « connectés ».

ses possibilités, à interroger le sens de la protection des espaces de son point de vue personnel et pour celui de son groupe.

L'attrance pour les produits bio contient une philosophie qui prend au sérieux une qualité de l'alimentation déjà évoquée qui tente de s'éloigner du suspect (les OGM), de l'industriel (les additifs), du toxique (les pesticides) pour un retour à ce qui fait sens : le parfum des feuilles de la tomate, le goût des carottes, la couleur des fruits. Les individus ressentent cet appel de l'environnement (Houdayer, 2014) qui touche aux modalités du vivre ensemble, car faut-il le rappeler : vivre ensemble c'est partager la même conscience collective évoquée par Durkheim (1912), c'est aussi faire résonance à ce qui se ressent et se joue ici et maintenant. Les individus perçoivent l'enjeu écologique de telle manière qu'ils sont capables de transformer les situations concrètes de leur existence pour les vivre à leur manière. Ainsi ils répondent favorablement à la question écologique en allant chercher dans leur quotidien des réponses prenant la forme d'expériences.

Il semble qu'il existe une connivence entre l'homme et son environnement qui l'oblige à s'en rapprocher plus qu'à cohabiter ou à le conquérir. La notion de « proxémie » développée par Georg Simmel (1981) s'exprime dans l'Agriparc sous forme sensible en tenant compte de ce qui est proche, de l'existant. Les habitants font et défont la société à partir de l'interaction qui s'établit entre eux et leurs milieux. Ce sont des acteurs en perpétuelle recherche de liens. La nature met en scène de multiples liens allant dans le sens de la proximité : « autour de nous » (les paysages, les surfaces cultivées), « dans » et « en nous » (les aliments). L'Agriparc a pour esprit de stimuler les sens et les perceptions de ceux qui le traversent.

L'Agriparc, un lieu ressource

La sociologie rurale regorge de références proxémiques. Le jardin a toujours été considéré comme un privilège pour un tel rapprochement. En proposant des fruits et légumes à l'habitant, c'est la référence à toute une série de déclinaisons autour du végétal qui est mise en avant : des plantes vertes, des arbres et par association les produits maraîchers, fleurs, fruits et légumes. Les formes de sociabilité qui s'y développent sont facilement observables : échanges et transmission des savoirs sur les procédés de cultures, les produits, les graines, les recettes de cuisine. Les habitants interrogés savent déjà où aller chercher un engrais naturel : à deux pas de chez eux, un centre équestre offre son fumier de cheval. L'espace vert promeut des valeurs de gratuité et de partage dans la mesure où il est respecté comme bien commun. Il est producteur de personnalités en s'appuyant sur une identité collective : le sentiment d'appartenance à un territoire, une population, un paysage pour fonder la vie sociale. Le lieu

est formant et il fait lien (Maffesoli, 2010) : des propriétés physiques auxquelles sont associées des activités. C'est en faisant le tour de l'Agriparc que l'on découvre le projet socialisant. Derrière la production agricole se dessinent des liens de consommation de nature. Ils sont matérialisés par l'achat de produits bio et se révèlent au cours des échanges entretenus avec les éléments naturels. Les ruisseaux présents dans l'Agriparc regroupent les familles autour de jeux et de pique-nique, la vigne est synonyme de plaisirs partagés et de soirées en commun. Le désir de nature est une envie de verdure, d'hygiénisme, de relations laissant de côté le milieu vécu comme oppressant de l'emploi, de la circulation et des tâches ménagères.

La marche, le jogging, le vélo, les pique-niques sont des pratiques dites de pleine nature qui permettent d'introduire la dimension socialisante de l'espace. Sans ce dernier la pratique n'aurait tout simplement pas lieu. L'espace vert joue le rôle d'un connecteur. Il faut alors réfléchir aux éléments du cadre naturel qui dirigent les habitants. Le fait de pouvoir éprouver une émotion apparaît primordial « dès lors que l'on entre dans un espace vert » (Long et Tonini, 2012). Ce sentiment se construit en vertu d'une opposition conceptuelle entre la ville, représentée comme source de stress, incivile, froide et la campagne, considérée dans ce cas comme calme, apaisante, vitalisante. Nous retrouvons les valeurs environnementales. Mais derrière ces mots se cachent d'autres maux qui révèlent la nature des liens sociaux. Si aujourd'hui la dichotomie ville-campagne est de moins en moins pertinente (Stébé et Marchal, 2008), les représentations subsistent qui nous autorisent à penser que les habitants se dirigent vers les éléments naturels car ils souhaitent y trouver une qualité dans les relations sociales. Ainsi ils fuient un mode de vie « insoutenable » et un esthétisme minéral au profit du végétal (Berque, 2006) pour la convivialité ; un environnement toxique et pollué pour le grand air (D'Houtaud, 2003). Depuis l'émergence de la classe de loisir (Veblen, 1899), la nature bénéficie d'une aura favorable. Toutefois, il faut aujourd'hui y replacer la dimension écologique.

L'éthique environnementale concerne la valeur que nous portons en nous et qui nous transforme. L'intérêt social de l'écologie est en partie là. Il change les perceptions du réel, du temps et de l'espace. L'habitant ne cherche pas le consensus comme le politologue, ses intérêts ne sont pas les mêmes que le militant ou l'économiste car c'est son expérience sociale de l'altérité qui le guide vers telle ou telle pratique. En ce sens, l'écologie a ouvert une voie, un chemin qu'elle ne maîtrise plus, comme en témoigne le milieu de l'expertise, mais que chacun est tenté d'emprunter et de combiner à sa manière au gré des circonstances. Le promeneur arpente ce chemin pour fonder le trajet anthropologique (Durand, 1960) qui va de ses intimités personnelles, ce que la nature lui inspire par exemple en termes de protection, de barbarie, de confort,

vers celles que la société lui souffle (des pratiques de consommations et d'achats). Il se les réapproprie pour faire de la nature un partenaire. En cela il donne à voir et sentir une certaine réalité mésologique : ce que nous percevons (d'un point de vue ontologique de l'existence) et que nous interprétons (l'écoumène) : va-et-vient entre notre corps naturel et social où nous sommes capables d'apprécier les choses qui nous entourent, leur forme, leur genèse, leur matérialité et leur spiritualité. Un univers où tout apparaît comme lié.

L'AGRIPARC, UNE ÉTENDUE SOCIALE

Nous avons tenté « d'élucider le lien entre sensibilité écologique et pratiques environnementales » à partir de la sociologie compréhensive de Max Weber qui nous a menés sur le chemin d'une sociologie orientée vers la réception de valeurs engendrant des pratiques.

La résilience manifeste une capacité à mobiliser un espace qui ne soit pas simplement unidirectionnel mais qui établisse des connexions entre la survie de l'écosystème, le maintien d'une économie et les dimensions relationnelles qui trouvent à s'y exprimer. Nature et hommes sont porteurs de perturbations s'auto-influençant l'une et l'autre pour donner naissance à une dynamique. Par exemple, les enfants, en allant jouer avec les têtards dans les mares de l'Agriparc, décimeront quelques spécimens mais seront attentifs à la biodiversité ambiante. L'agriculteur en déboisant pour planter constituera une barrière naturelle contre les incendies. Concéder que ces perturbations peuvent être profitables plutôt que systématiquement dommageables devient fondamental pour comprendre l'acclimatation nécessaire des liens homme-nature. Nous nous accordons avec notre milieu, au sens décrit par Augustin Berque, de mésologique (Berque, 2014), homologie entre l'espace physique et la culture qui le porte. Pour interagir avec son milieu il faut y vivre en intégrant des pratiques qui restent un support pour appréhender la réalité sociale environnante : objets, produits, pratiques. Les hommes ont pris conscience que l'environnement avait un impact sur leur manière de vivre, et forts de cette conscience ils « tendent vers lui » et se sentent en « prise » avec lui (Chateauraynaud, 2011). La relation médiale implique l'action de l'homme vers son milieu (la médiance). L'homme réalise qu'il est le seul à avoir eu autant d'impact sur son environnement, il est ainsi tenté, à travers des pratiques écologiques, de réfléchir à ses gestes et à ses actions. La nourriture et les paysages constituent des atouts de socialisation menant à une réflexion plus globale sur les manières de vivre et notre place au sein des espaces. Si nous regardons au plus près des pratiques, dans les moments de sociabilité écologique, alors la résilience se fait sentir. Les pratiques s'adaptent aux mouvements

écologiques et au marché sur fond d'éthique environnementale : faire au mieux, au plus près afin de concilier nature et culture. Les personnes apprécient les dimensions sauvages et désordonnées des forêts mais veulent pouvoir s'y frayer un chemin à l'intérieur, pour mieux s'en approprier ses symboles et ses valeurs. Les initiatives de jardinage, de compostage, de paysage, d'élevage sont là pour montrer un chemin à suivre que l'Agriparc emprunte. Ce sont des qualités humaines qui manifestent des intentions ou des attentions, des résistances (l'agriculture), en tous les cas des dynamiques à l'œuvre.

La chaîne du bio s'est considérablement agrandie. Certes, nous pouvons considérer qu'elle s'insère dans une forme de capitalisme vert : agriculteurs, commerçants, artisans, restaurateurs sont de plus en plus nombreux à afficher leur intérêt pour le bio qui n'est sans doute pas qu'écologique. Néanmoins si le bio est dans l'air du temps, c'est qu'il trouve non seulement des partenaires financiers mais un écho favorable dans la population qui a su percevoir son enjeu : écoquartiers¹¹, co-voiturage, jardins potagers communs ayant pour principe « plantez cultiver partager », mais aussi des formes de convivialité, par exemple autour des déchets¹².

Enfin, l'on peut songer plus simplement à une mentalité « écologique » qui vient intégrer l'homme dans son environnement en empruntant des voies « douces » : rencontres, échanges, partages privilégiant une agriculture locale et revitalisant les liens sociaux. Elle s'impose désormais comme un constituant de la réflexion, une force sociale et économique que nous n'avons pas critiquée ici car il s'agissait d'abord de comprendre le sens des pratiques observées dans un espace précis. L'habitant éprouve la satisfaction de vivre dans un lieu harmonieux doté d'un paysage, d'un patrimoine, de produits locaux censés être préservés des problèmes d'intoxication ou de contamination. Une économie qui affiche son respect pour les sols. Le projet paraît utopique tant il est orienté sur les dimensions idéales d'une vie apaisée, menée au grand air, le rêve porté du retour à une nature favorable à l'homme qui lui offre ses ressources qu'il n'a désormais plus à conquérir ou à extirper. « Natures en ville » (Sansot, 2004), « verdissement de la société » (Bourdeau-Lepage, 2013), naturopathie (aromathérapie, phytothérapie) ou les diverses formes d'agriculture urbaine (Stoessel, 2016), participent d'un engouement pour le végétal de type vitaliste.

¹¹ Deux programmes immobiliers sont en cours à Montpellier ayant pour thèmes : écologie, entraide et coopération entre voisins. La mixité sociale est un des premiers critères auxquels s'adjoint la mutualisation d'espaces (jardins, salles communes) et d'équipements (machines à laver, outils de jardinage).

¹² Au-delà du recyclage et du compostage, fouiller les bennes et déchetteries pour créer et transformer de la matière, s'initier à l'art de la récupération.

Cependant, il ne s'agit pas que d'utopie ou d'idéologie, mais de constater la présence de pratiques dynamisant le social et l'économique, pour la plus grande satisfaction des habitants. Ces derniers souhaitent reprendre pied avec ce qu'ils mangent et ce qu'ils perçoivent d'un territoire avec lequel ils se sentent de plus en plus en phase.

BIBLIOGRAPHIE

- AFEISSA H.-S. (2010), « De mirabilibus mundi : vers une éthique et une esthétique environnementales », *Vertigo* n° 10, avril, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9383> consulté le 10 décembre 2012.
- BARBAULT R. (2008), *Écologie générale, structure et fonctionnement de la biosphère*, Paris, Dunod.
- BARROCA B., SERRED., YOUSSEFD. (2012), « Le concept de résilience à l'épreuve du génie urbain », *Vertigo* n° 12, Septembre, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/12202> consulté le 12 janvier 2013.
- BOLLE DE BAL M. (dir.) (1996), *Voyage au cœur des Sciences Humaines, De la reliance*, Paris, Éditions L'Harmattan, Tome 1.
- BERQUE A., BONNIN P., GHORRA-GOBIN C. (dir.) (2006), *La Ville insoutenable*, Paris, Belin.,
- BERQUE A. (2008), *La Pensée paysagère*, Paris, Sautereau Éditeur/Archibooks.
- BERQUE A. (2014), *La mésologie, pourquoi et pour quoi faire ?* Nanterre La Défense, Presses universitaires de Paris Ouest.
- BOURDEAU-LEPAGE L. (2013), « Nature(s) en ville », *Métropolitiques*.
<https://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.htm> en date du 30 juillet 2017.
- CALLICOTT J.-B. (2010), *Éthique de la terre*, Marseille, Wildproject.
- CHATEAURAYNAUD F. (2011), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Petra.
- CYRULNIK B., MORIN E. (2004), *Dialogue sur la nature humaine*, Paris, L'Aube.
- DESCOLA P. (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- D'HOUTAUD A. (2003), *L'Image sociale de la santé*, Paris, L'Harmattan.
- DURAND G. (1960), *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, PUF.
- DURKHEIM E. (1912), *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- GUIOMAR X. (2011), « Les collectivités locales à la recherche d'une agriculture de proximité », *POUR* n° 209-210, juin, pp. 169-183.

- HOLLING C.-S. (2002), *Panarchy. Understanding transformations in human and natural systems*, Washington, Island Press.
- HENNION A. (1993), *La Passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié.
- HOUDAYER H. (2014), *L'Appel de l'environnement, Sociologie des pratiques écologiques*, Montpellier, PUM.
- LONG N., TONINI B. (2012), « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers », *Vertigo*, n° 12, septembre, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/12202> consulté le 12 janvier 2013.
- MAFFESOLI M. (2010), *Matrimonium. Petit traité d'écophilosophie*, Paris, Éditions CNRS.
- MENDRAS H. (1967), *La Fin des paysans, suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Arles, Actes Sud.
- MERLEAU-PONTY M. (1945), *La Phénoménologie de la perception*, Paris, NRF, Gallimard.
- MORIN E. (1980), *La Méthode, Tome 2*, Paris, Éditions du Seuil.
- MORIN E., HULOT N. (2007), *L'An I de l'ère écologique*, Paris, Tallandier.
- MOSER G., WEISS K. (dir.) (2003), *Espaces de vie*, Paris, Armand Colin.
- RADKOWSKI G.-H. (2002), *Anthropologie de l'habiter, vers le nomadisme*, Paris, PUF.
- SANSOT P. (2004), *Poétique de la ville*, Paris, Payot.
- SIMMEL G. (1981), *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.
- STEBE J.-M., MARCHALH. (2008), *La Ville. Territoires, logiques, défis*, Paris, Ellipses.
- STOESSEL J. (2016), « Sociologie de l'agriculture », in Choné A., Hajek I., et Hamman P., *Guide des humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, p. 253-263.
- VEBLEN T. (1899), *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard.
- WEBER M. (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.